

## **Le protocole à suivre lors de votre venue sur le Centre Aquatique pour l'exercice de votre activité auquel s'ajoutera le protocole sanitaire propre à l'activité subaquatique (plongée, apnée et tir sur cible).**

### **PROTOCOLE SANITAIRE DU CIPLAGNY**

#### **Puis-je plonger ?**

#### **Recommandations sanitaires à la reprise sportive post confinement lié à l'épidémie de covid-19 :**

1. Pour les personnes ayant contracté le Covid-19 (test RT-PCR positif et/ou images spécifiques au scanner thoracique et/ou symptomatologie évocatrice d'une atteinte par le Covid-19), une consultation médicale s'impose avant la reprise. La reprise de l'activité physique peut être examinée lors des consultations médicales de suivi du patient Covid-19.
2. Pour les personnes contact d'un cas confirmé, pas de reprise d'activité sportive avant 14 jours. Une consultation n'est pas nécessaire ensuite pour la reprise si pas de symptôme développé pendant ces 14 jours. En cas de symptôme et confirmation Covid-19, voir le point 1.
3. Pour les personnes pour lesquelles l'activité physique a été très modérée durant le confinement et/ou présentant une pathologie chronique, il est conseillé de consulter un médecin avant la reprise ou le démarrage d'une activité sportive.
4. Pour tous les sportifs, il est recommandé une reprise progressive de l'activité sportive en durée et intensité afin de réadapter le corps à l'effort et de limiter les risques d'accident, notamment cardiaque, musculaires ou articulaires, sans oublier l'hydratation habituelle lors de l'effort. Un auto questionnaire proposé par la FFESSM, pourra être envoyé aux adhérents pour aider à répondre à la question « puis-je plonger ? ». Cependant, il appartient à chacun de se responsabiliser et de consulter son médecin ou un médecin fédéral en cas de doute, Protégez-vous et protéger les autres.

#### **Accueil des plongeurs au club**

#### **Respecter les consignes générales définies ci-dessus**

- Respect de la distanciation de 1 mètre ;
- Du Gel Hydroalcoolique sera à votre disposition à l'entrée et tout au long de votre parcours ;
- Le port du masque est obligatoire de l'entrée jusqu'aux douches ;
- Passage par l'accueil obligatoire ;
- Suivre le parcours « marche en avant », fléchage vert en entrant ;
- Eviter les croisements dans les vestiaires et espaces douches sanitaires ;
- Une douche savonnée est obligatoire avant d'accéder au bassin ; par la suite, il ne sera pas possible de prendre une douche lors de la baignade et lors de votre sortie (espace fermé) ;
- Suivre les informations affichées en bord de bassin (accès bassin sportif, sens de nage, pas d'arrêt en bout de ligne, pas de regroupements ... ) ;
- Evacuation des bassins 15 minutes avant l'horaire indiqué de fermeture ;

- Il ne sera pas possible de prendre une douche lors de votre sortie (espace fermé) ;
- Occuper la même cabine qu'à l'entrée ;
- Les sèche-cheveux sont condamnés ;
- Eviter les croisements lors de vos déplacements ;
- Suivre le parcours « marche en avant », fléchage orange en sortant ;

### **Préparation des équipements**

Le matériel est pris par les adhérents sous la surveillance d'un moniteur (pas plus de 3 personnes dans le local club).

### **Activité dans les bassins**

Dans les bassins, 10 personnes maximum dans chaque ligne d'eau. (Au centre aquatique c'est 6)

### **Retour au local club**

Les blocs doivent être rincés et déposés devant la station de gonflage, comme d'habitude. La personne en charge du gonflage appliquera une procédure particulière (cf Gonflage des blocs).

**Pour tous les matériels en prêts**, le plongeur doit obligatoirement suivre le protocole ci-dessous :

- 1. Dans un bac ; nettoyage à l'eau savonneuse (combinaison, stab, détendeur...) , masque, tuba), puis rinçage à l'eau claire
- 2. Dans le seau de désinfection ; immersion pendant 10 mn minimum puis rinçage dans un autre seau
- 3. Pour les combinaisons et stab, accrochage sur le portant ; égouttage, séchage.
- 4. Pour les détendeurs, accrochage sur le tableau dans le local. Tout en respectant les règles sanitaires et de distanciation.

### **Gonflage des blocs**

Une seule personne au gonflage des blocs

- S'assurer de l'absence de toute personne non autorisée sur la zone.
- Masque de protection et gants fortement conseillés.
- Lavage des mains obligatoire avant toute manipulation.
- Rinçage des bouteilles puis désinfection des robinets.
- Expulsion de l'eau sans obstruction.
- Désinfection des étriers de chargement avant branchement.
- Désinfection des tableaux de commande après gonflage.

### **Nettoyage des locaux**

Nous porterons une attention particulière aux surfaces régulièrement touchées par les plongeurs (poignées de portes, robinetterie, assise des toilettes, table, comptoir...) en les désinfectants avec un virucide. Les sols seront nettoyés avec une solution à l'eau de javel

- Avant la fermeture du club, le local doit-être nettoyé et désinfecté.
- Désinfection des poignées de portes, robinetteries et assise des toilettes, table, comptoir.
- Lavage des sols avec un mélange javellisé